



Berchem-Sainte-Agathe, le 8 mars 2016

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communaux

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : [sgysen@1082berchem.irisnet.be](mailto:sgysen@1082berchem.irisnet.be)

Réf. xxx /2016

**Objet** : Conseil communal du 25.02.2016 - Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Vincent LURQUIN, Conseiller communal, concernant l'éclairage de la Chaussée de Gand

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Concernant l'historique du problème d'éclairage public rencontré à la Chaussée de Gand, le premier signalement est parvenu au Département des Travaux Publics par SMS le dimanche 21.02.2016 vers 18h37. Ce signalement a été transmis à l'Ingénieur de garde qui a envoyé le signalement vers Sibelga EP dans un premier temps, puis vers Mobiris, vu que la Chaussée de Gand est une voirie régionale.

Le lundi matin, l'entreprise spécialisée se trouvait en intervention sur place pour régler le problème, il appert que le problème proviendrait de défauts dans le câblage et d'une capacité limite du compteur.

D'une manière générale, lorsqu'un riverain constate une panne d'éclairage public, celui-ci est invité à contacter Sibelga (02/274.40.66). Le signalement est aussi possible via leur site internet. Tout ceci est également signalé sur le site internet de la Commune. Un rappel régulier sera prévu dans le Berchem News et sur la page Facebook officielle de la Commune.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE